



TRANSCRIPTION
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2020

16 heures

Présents :

Monsieur Steve Plante, maire
Monsieur Michel Ouellet, conseiller au siège n°1
Monsieur Michel Martineau, conseiller au siège n° 2
Madame Manon Leblanc, conseillère au siège n° 3
Madame Dona Bouchard, conseillère au siège n° 4
Monsieur Stéphane Amireault, conseiller au siège n° 5
Madame Vicky Robichaud, conseillère au siège n° 6
Madame Guylaine Comtois, directrice générale
Madame Flavie Robitaille, greffière et directrice générale adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance du conseil est tenue à huis-clos par audioconférence en raison des conditions sanitaires. Monsieur le maire Steve Plante procède à l'ouverture de la séance et constate le quorum.

1.1 Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Je propose d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

6.2 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat de fourniture et d'installation d'un variateur de vitesse pour la station d'épuration

6.3 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat pour les services professionnels d'analyse de l'eau

Et le report du point

2.10 Dépôt du certificat attestant de la tenue d'une consultation écrite tenant lieu de demande d'approbation des personnes habiles à voter pour le Règlement numéro E-007 décrétant des dépenses et un emprunt pour la phase 2 de la réfection du rang St-Esprit

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

1.2 Résolution approuvant le procès-verbal des séances précédant la présente séance

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Je propose d'approuver le procès-verbal des séances suivantes :

- Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de L'Épiphanie tenue le 18 novembre 2020
- Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal de la Ville de L'Épiphanie tenue le 24 novembre 2020
- Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de L'Épiphanie tenue le 1^{er} décembre 2020

Madame la Conseillère Manon Leblanc

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

1.3 Dépôt des commentaires relatifs à la demande de dérogation mineure #2020-026 sur le lot 2 363 799 au 195, rue Béram

Monsieur le Maire Steve Plante

Il s'agit d'une demande de dérogation mineure visant à régulariser une marge avant de 5,92 m et des marges latérales de 0,38 m et 3,31 m alors que les normes prévues sont de 7,6 m pour une marge avant, 2 m pour une marge latérale et 5 m pour le total des deux marges latérales d'une habitation unifamiliale située sur le lot 2 363 799 au 195, rue Béram.

Aucun commentaire n'a été déposé

1.4 Dépôt des commentaires relatifs à la demande de dérogation mineure #2020-028 sur le lot 2 363 249 au 701, rue Riopel

Monsieur le Maire Steve Plante

Il s'agit d'une demande de dérogation mineure visant à régulariser une marge latérale de 0,94 m alors que la norme prévue est de 1,5 m pour la marge latérale d'un bâtiment complémentaire d'une habitation unifamiliale située sur le lot 2 363 249 au 701, rue Riopel.

Aucun commentaire n'a été déposé

2. RÉGLEMENTATION

2.1 Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 052 établissant les taux de taxation et la tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2021

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

Le présent règlement détermine les taux de taxation foncière ainsi que la tarification de certains services de la Ville de L'Épiphanie. Il régit également les dates de paiement et la marche à suivre pour récupérer les comptes impayés.

Je donne avis qu'à une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 052 sera présenté pour adoption.

2.2 Avis de motion, présentation et dépôt du projet du Règlement numéro 043-1 amendant le Règlement numéro 043/HAR-003 concernant les systèmes d'alarme intrusion afin d'éliminer les éléments d'harmonisation avec les municipalités de la MRC de Montcalm

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Le projet de règlement vise à éliminer les éléments de l'harmonisation avec les municipalités de la MRC de Montcalm car le projet d'harmonisation a été abandonné.

Je donne avis qu'à une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 043-1 sera présenté pour adoption.

2.3 Avis de motion, présentation et dépôt du projet du Règlement numéro 044-1 amendant le Règlement numéro 044/HAR-001 relatif à la sécurité, la paix et l'ordre afin d'éliminer les éléments d'harmonisation avec les municipalités de la MRC de Montcalm

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Le projet de règlement vise à éliminer les éléments de l'harmonisation avec les municipalités de la MRC de Montcalm car le projet d'harmonisation a été abandonné.

Je donne avis qu'à une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 044-1 sera présenté pour adoption.

2.4 Avis de motion, présentation et dépôt du projet du Règlement numéro 046-1 amendant le Règlement numéro 046/HAR-004 concernant les nuisances afin d'éliminer les éléments d'harmonisation avec les municipalités de la MRC de Montcalm

Monsieur le conseiller Stéphane Amireault

Le projet de règlement vise à éliminer les éléments de l'harmonisation avec les municipalités de la MRC de Montcalm car le projet d'harmonisation a été abandonné.

Je donne avis qu'à une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 046-1 sera présenté pour adoption.

2.5 Avis de motion, présentation et dépôt du projet du Règlement numéro 047-1 amendant le Règlement numéro 047/HAR-005 concernant les colporteurs, les vendeurs itinérants et la distribution d'imprimés afin d'éliminer les éléments d'harmonisation avec les municipalités de la MRC de Montcalm

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Le projet de règlement vise à éliminer les éléments de l'harmonisation avec les municipalités de la MRC de Montcalm car le projet d'harmonisation a été abandonné.

Je donne avis qu'à une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 047-1 sera présenté pour adoption.

2.6 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 050 établissant la tarification de certains biens, services ou activités dispensés par la ville

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Le projet de règlement a pour but de préciser les tarifs à appliquer pour l'utilisation de biens ou de services de la Ville de L'Épiphanie pour l'année 2021.

Le projet de règlement et l'avis de motion ont été déposés lors de la séance du 18 novembre 2020.

Les changements suivants ont été apportés au projet de règlement présenté le 18 novembre :

Retrait du dépôt de garantie pour le prêt de clés du terrain de soccer (19.3.2)

Retrait du tarif pour la sacristie au paragraphe 19.4.2

Augmentation de tarif horaire pour la patinoire standard de 18,26 \$ à de 20,88 \$ (19.6.1)

Je propose d'adopter le Règlement numéro 050, tel que déposé.

Madame la Conseillère Dona Bouchard

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

2.7 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 051 concernant les droits de mutations immobilières sur les immeubles dont la base d'imposition excède 500 000 \$

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Le projet de règlement vise à imposer un taux de droits de mutations immobilières sur les immeubles dont la valeur excède 500 000 \$.

Le projet de règlement et l'avis de motion ont été déposés lors de la séance du 18 novembre 2020.

Aucun changement n'a été apporté au projet initialement déposé.

Je propose d'adopter le Règlement numéro 051, tel que déposé.

Madame la Conseillère Vicky Robichaud

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

2.8 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 623-1 abrogeant le Règlement numéro 623 décrétant une dépense et un emprunt au montant de cinq cent quarante-six mille dollars (546 000 \$) aux fins de réaliser les travaux de la phase II du projet de circuit piétonnier, patrimonial, culturel et touristique dans la Ville de L'Épiphanie

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Le projet de règlement vise à abroger le Règlement d'emprunt numéro 623 en raison de l'abandon du projet tel que défini dans ce règlement.

Le projet de règlement et l'avis de motion ont été déposés lors de la séance du 18 novembre 2020.

Aucun changement n'a été apporté au projet initialement déposé.

Je propose d'adopter le Règlement numéro 623-1, tel que déposé.

Madame la Conseillère Dona Bouchard

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

2.9 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 341-20 abrogeant le Règlement numéro 297-12-15 imposant une compensation à l'égard des immeubles situés dans le secteur du Domaine des Deux Lacs, afin d'assurer le financement des dépenses encourues pour le drainage et l'entretien des fossés situés dans ce domaine et en établissant les conditions d'administration

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Le projet de règlement vise à abroger le Règlement numéro 297-12-15 à la suite de l'adoption de la politique de remplacement des infrastructures d'aqueduc, d'égout et des eaux de surface.

Le projet de règlement et l'avis de motion ont été déposés lors de la séance du 18 novembre 2020.

Aucun changement n'a été apporté au projet initialement déposé.

Je propose d'adopter le Règlement numéro 341-20, tel que déposé.

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

2.10 Dépôt du certificat attestant de la tenue d'une consultation écrite tenant lieu de demande d'approbation des personnes habiles à voter pour le Règlement numéro E-007 décrétant des dépenses et un emprunt pour la phase 2 de la réfection du rang St-Esprit

Monsieur le Maire Steve Plante

Ce point est reporté.

3. ADMINISTRATION

3.1 Résolution autorisant le paiement des comptes du mois de novembre 2020 et approuvant le journal des déboursés incluant les dépenses autorisées en vertu du règlement 007

Madame la Conseillère Vicky Robichaud

Je propose d'autoriser le paiement des factures au montant de 2 462 228,17 \$ et d'approuver le journal des déboursés totalisant des dépenses pour une somme de 2 377 637,64 \$ incluant des dépenses autorisées en vertu du règlement 007 ainsi que les salaires du mois de novembre au montant de 102 517,54 \$.

Madame la Conseillère Dona Bouchard

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3.2 Résolution autorisant le paiement de la rénovation du rôle d'évaluation

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Je propose d'autoriser le paiement d'un montant de 29 870,51 \$, taxes incluses à LBP Évaluateurs agréés pour la révision du rôle d'évaluation et de financer cette dépense respectivement à 55% et 45% aux excédents affectés de l'ancienne Ville et de l'ancienne Paroisse.

Monsieur le conseiller Stéphane Amireault

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3.3 Résolution adoptant les budgets révisés 4 et 5 de l'Office Municipal d'Habitation de L'Épiphanie

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

Je propose d'adopter les budgets révisés 4 et 5 respectivement de 1 713 302 \$ et de 1 757 879 \$ de dépenses pour une contribution municipale qui passe de 76 471 \$ à 81 952 \$.

Madame la Conseillère Manon Leblanc

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3.4 Résolution entérinant l'embauche d'employés aux travaux publics

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Je propose d'entériner les embauches suivantes en date du 30 novembre 2020 :

Employé	Statut	Quart de travail	Salaire
Daniel Jarry	Salarié régulier à temps plein	Jour	24,93 \$
Sylvain Corbeil	Salarié régulier à temps plein	Soir/nuit	24,93 \$
Alex Milot-Durocher	Salarié régulier à temps plein	Soir/nuit	21,10 \$
Jonathan Émond	Salarié régulier à temps partiel	Fin de semaine	21,10 \$

Ces employés pourront travailler lors de la période des fêtes à taux régulier à l'exception des journées fériés. Les employés affectés au quart de travail soir, de nuit et de fin de semaine maintiendront cet horaire de la mi-novembre à la mi-avril, la date de fin sera fixée par l'employeur. Le nombre d'heures minimal pour l'employé à temps partiel est de 27 heures par semaine.

Madame la Conseillère Manon Leblanc

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3.5 Résolution autorisant le paiement de prime applicable pour le travail en soirée et de nuit et le travail de fin de semaine

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

À la suite d'une entente avec le syndicat des employés de la Ville de L'Épiphanie, je propose d'autoriser le paiement d'une prime de 1,15 \$ par heure pour le travail effectué en semaine entre 18h et 6h et la fin de semaine.

Madame la Conseillère Vicky Robichaud

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3.6 Résolution approuvant un réaménagement budgétaire pour l'année 2020 et autorisant la trésorière à effectuer les virements budgétaires requis

Madame la Conseillère Manon Leblanc

À la fin de l'année financière, il arrive que certains postes budgétaires n'ont pas été utilisés et il est préférable de les transférer vers d'autres postes budgétaires. Je propose d'approuver la liste de virements déposés et d'autoriser la trésorière à effectuer les changements requis pour un montant total de 128 500 \$.

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3.7 Résolution autorisant des affectations pour l'année financière 2020

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Je propose d'autoriser les affectations suivantes :

Un montant de 132 662 \$ de l'excédent non affecté de la Ville de L'Épiphanie pour la mesure d'harmonisation de l'année 2020;

Un montant de 4 541,51 \$, taxes incluses, de l'excédent non affecté de l'ancienne Paroisse pour la pavage suite à la réfection d'un ponceau sur le rang St-Esprit;

Le solde de 1 122 \$ de l'excédent affecté de l'ancienne Paroisse pour la collecte à 3 voies à l'excédent non affecté de l'ancienne Paroisse;

Le solde de 918 \$ de l'excédent affecté de l'ancienne Ville pour la collecte à 3 voies à l'excédent non affecté de l'ancienne Ville;

Un montant de 3 820,90\$, taxes incluses de la réserve environnement pour l'installation d'une borne électrique;

Un montant de 2 730,66 \$ de l'excédent non affecté de la Ville de L'Épiphanie pour des honoraires professionnels en lien avec les ateliers municipaux.

Un montant de 430 161 \$ de l'aide financière pour la pandémie de COVID-19 à l'excédent non-affecté;

Un montant de 3 500 \$ à l'excédent non affecté de l'ancienne Paroisse pour un contrat de travail pour l'entrée des données d'urbanisme de l'ancien système informatique.

Monsieur le conseiller Stéphane Amireault

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3.8 Résolution autorisant l'adhésion à l'entente cadre signée entre l'Union des Municipalités du Québec et Énergir s.e.c

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Je propose d'autoriser la signature de l'entente cadre pour les travaux reliés aux réseaux de distribution du gaz naturel tel que déposé.

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3.9 Résolution autorisant la création d'un surplus affecté pour les fonds recueillis pour l'aide alimentaire

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

Je propose de créer un surplus affecté pour l'aide COVID pour l'argent recueillis dans le cadre de la pandémie de COVID-19 et d'y affecter un montant de 41 000 \$.

Monsieur le conseiller Stéphane Amireault

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3.10 Résolution autorisant un emprunt temporaire pour le Règlement d'emprunt E-003 décrétant un emprunt pour l'achat de terrains à des fins industrielles

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Je propose d'autoriser un emprunt temporaire pour financer les dépenses reliées au règlement d'emprunt E-003. J'autorise Marie-Pierre Gagnon, trésorière et Steve Plante, maire à signer pour et au nom de la Ville de L'Épiphanie les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

Madame la Conseillère Dona Bouchard

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3.11 Résolution autorisant un emprunt temporaire pour le Règlement d'emprunt E-004 décrétant des dépenses et un emprunt pour la réfection du rang Saint-Esprit et la montée Saint-Gérard

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Je propose d'autoriser un emprunt temporaire pour financer les dépenses reliées au règlement d'emprunt E-004. J'autorise Marie-Pierre Gagnon, trésorière et Steve Plante, maire à signer pour et au nom de la Ville de L'Épiphanie les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

Monsieur le conseiller Stéphane Amireault

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3.12 Dépôt de l'extrait du registre des déclarations des avantages reçus par les membres du conseil

La greffière affirme qu'aucune déclaration d'avantages reçus par les membres du conseil n'a été inscrit au registre depuis le dernier dépôt du registre, lors de la séance ordinaire du 4 décembre 2019.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 **Résolution autorisant l'affectation d'une dépense d'évaluation pour la mise aux normes du barrage**

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

J'autorise l'affectation d'une dépense de 1 724,63 \$, taxes incluses, pour l'évaluation du 800 rang Achigan Sud au Règlement d'emprunt E-006 à être approuvé.

Monsieur le conseiller Stéphane Amireault

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

5. TRANSPORTS

5.1 **Résolution modifiant les résolutions 125-04-2020, 208-06-2020, 209-06-2020, 210-06-2020, 211-06-2020 et 212-06-2020 afin d'affecter les dépenses à l'excédent non affecté**

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Je propose de modifier les résolutions ci-dessous afin d'affecter un montant de l'excédent non affecté pour les financer en lieu et place d'un règlement d'emprunt à venir :

125-04-2020	AECO	56 222,78 \$
208-06-2020	Ruccolo + Faubert inc.	57 487,50 \$
209-06-2020	Groupe carbonic inc.	19 287,06 \$
210-05-2020	FNX INNOV	11 497,50 \$
211-06-2020	Les services exp	21 212,89 \$
212-06-2020	EFEL	14 256,90 \$

Monsieur le conseiller Stéphane Amireault

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 **Résolution entérinant les patrouilles environnement pour l'été 2020**

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Je propose d'entériner la tenue des patrouilles environnement visant à sensibiliser la population de L'Épiphanie aux différents enjeux environnementaux du territoire pour un montant total de 8 526 \$ taxes incluses.

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

6.2 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat de fourniture et d'installation d'un variateur de vitesse pour la station d'épuration

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Je propose d'autoriser ce mandat au montant de 11 221,56 \$ taxes incluses à Automation RL et de financer cette dépense à la réserve pour les eaux usées. Ce mandat a été octroyé après une demande de prix.

Madame la Conseillère Dona Bouchard

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

6.3 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat pour les services professionnels d'analyse de l'eau

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Je propose d'autoriser l'octroi de mandat au montant de 26 264,03 \$ taxes incluses à Nordikeau. Ce mandat est octroyé de gré à gré.

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

7.1 Résolution relative à la demande 2020-027 de modification au règlement de zonage numéro 278-07-13

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Cette demande vise à faire passer une partie du lot 4 463 212 de la zone récréative R1-01 (récréatif) à la zone I3-01 (industriel extractif). En raison de la nature boisée du terrain et de la présence d'un milieu humide et de la vision de redéveloppement du terrain de la sablière, je propose de refuser cette demande, tel que recommandé par le Comité Consultatif d'Urbanisme.

Madame la Conseillère Dona Bouchard

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

7.2 Résolution relative à la demande de dérogation mineure #2020-026 sur le lot 2 363 799 au 195, rue Béram

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Il s'agit d'une demande de dérogation mineure visant à régulariser une marge avant de 5,92 m et des marges latérales de 0,38 m et 3,31 m alors que les normes prévues sont de 7,6 m pour une marge avant, 2 m pour une marge latérale et 5 m pour le total des deux marges latérales d'une habitation unifamiliale située sur le lot 2 363 799 au 195, rue Béram. À la suite de la recommandation positive du CCU, je propose d'accepter la demande #2020-026.

Madame la Conseillère Vicky Robichaud

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

7.3 Résolution relative à la demande de dérogation mineure #2020-028 sur le lot 2 363 249 au 701, rue Riopel

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Il s'agit d'une demande de dérogation mineure visant à régulariser une marge latérale de 0,94 m alors que la norme prévue est de 1,5 m pour la marge latérale d'un bâtiment complémentaire d'une habitation unifamiliale située sur le lot 2 363 249 au 701, rue Riopel. À la suite de la recommandation positive du CCU, je propose d'accepter la demande #2020-028

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

7.4 Résolution renouvelant le mandat de Luc-André Biron comme membre du Comité consultatif d'urbanisme

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Je propose de renouveler le mandat de Luc-André Biron comme membre du comité consultatif d'urbanisme pour une période de 2 ans.

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

7.5 Résolution relative à la demande de PIIA numéro 2020-030 concernant les travaux de rénovation résidentielle au 228-230, rue Notre-Dame

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Il s'agit d'une demande visant à modifier les travaux autorisés au dossier #2020-006. Même si les travaux ont été effectués, le CCU recommande au conseil de refuser cette demande. Je propose donc de rejeter la demande #2020-030.

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

7.6 Résolution relative à la demande de PIIA numéro 2020-031 concernant des travaux d'aménagement extérieur paysager au 24, rue du Couvent

Madame la Conseillère Dona Bouchard

La demande vise l'implantation d'un muret de séparation de 32 pouces de hauteur et 18 pieds de longueur sur le lot 5 780 967 et à proximité de la ligne de séparation entre ce lot et le lot 4 116 057. Comme un projet d'entrée charretière a déjà été refusé à cet endroit, le CCU recommande de reporter la décision sur cette demande dans l'attente de clarification du demandeur. Je propose de suivre cette recommandation et de reporter la décision relative à la demande #2020-031

Madame la Conseillère Manon Leblanc

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

7.7 Résolution relative à la demande de PIIA numéro 2020-032 concernant des travaux d'aménagement extérieur paysager au 96-98, rue Notre-Dame

Monsieur le conseiller Stéphane Amireault

Il s'agit d'un projet d'aménagement extérieur paysager. Le projet étant conforme, le CCU recommande au conseil d'accepter la demande. Je propose donc d'autoriser la demande #2020-032.

Madame la Conseillère Manon Leblanc

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

7.8 Résolution relative à la demande de PIIA numéro 2020-033 concernant des travaux d'agrandissement d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé au 328, rue du Centaure

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Il s'agit d'un projet d'agrandissement. Afin de favoriser l'intégration de la nouvelle section du bâtiment, le CCU recommande l'acceptation de la demande avec certaines conditions. Je propose d'accepter la demande aux conditions suivantes :

- La section du mur de façade actuellement recouverte de vinyle vertical, la section du mur de façade correspondant à l'agrandissement et le pignon de toit de l'agrandissement devront être recouverts du même matériau, soit du canexel, de l'aluminium ou du vinyle blanc et le revêtement devra être posé dans le même sens sur les trois sections afin d'uniformiser la façade ;
- L'élément décoratif dans le pignon de toiture du garage devra être retiré également dans un souci d'uniformité.

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Résolution d'engagement de dépenses dans le cadre du programme d'aide financière en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Dans la reddition de compte de l'année 2019-2020 pour le programme d'aide financière en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes, il est apparu qu'il manquait des achats pour un montant de 347 \$ afin de respecter les conditions du programme. Je propose de s'engager à dépenser ce montant, selon les conditions du programme avant le 31 décembre 2020.

Monsieur le conseiller Stéphane Amireault

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

8.2 Résolution entérinant l'octroi d'un contrat pour la réparation du système de refroidissement de la patinoire Jacques Demers

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Je propose d'entériner l'octroi du contrat pour réparer le système de réfrigération à ZéroC au montant de 27 653,87 \$ taxes incluses suite au vol de la tuyauterie. Ce montant sera financé au surplus non affecté et est octroyé de gré à gré. Tout montant reçu de la part de la compagnie d'assurance en compensation pour ce vol, sera attribué à ce même fonds.

Monsieur le conseiller Stéphane Amireault

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

8.3 Résolution autorisant le paiement de la facture pour les sports de glace

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

Je propose d'autoriser le paiement de 50 % de la facture des surprimes pour les sports de glace à la Ville de L'Assomption en raison de la suspension de ces cours depuis septembre 2020. Une provision d'un montant de 20 000 \$ sera faite afin de payer la Ville de L'Assomption si l'aréna peut rouvrir ses portes après les fêtes.

Monsieur le conseiller Stéphane Amireault

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

9. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATION DU CONSEIL

Aucune correspondance n'a été reçu.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'a été reçue.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

L'ordre du jour étant épuisé, je propose de lever la séance à 16 h 15.

Monsieur le conseiller Stéphane Amireault

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.